

**Elle est tout près de toi,  
cette Parole...**



**Homélie**  
**Année C**  
2021-2022

[www.lhomeliedudimanche.fr](http://www.lhomeliedudimanche.fr)

## TABLE DES MATIÈRES

### Page

Le droit et la justice, signes Avent-coureurs	4
Rendez droits ses sentiers	11
Anticiper la joie promise	16
Bethléem : le pain et la fécondité	24
Noël : assumer notre généalogie	31
Épiphanie : l'étoile de Balaam	38
L'Esprit de la colombe	44
La pureté ne sert à rien	49
Fixer les yeux sur le Christ	55
Le match Nazareth vs Capharnaüm	61
Quand le Christ nous choisit	67
Conjuguer le bonheur au présent	73
Efficace non-violence	78
La parabole des aveugles selon Bruegel	85
Petite théologie de la guerre	95
Mercredi des Cendres : notre Psaume 50	102
Carême : le détox spirituel	109
Transfiguration : Soukkot au Mont Thabor	113
Dieu au détour	120
Une parabole contre le séparatisme	126
Une spiritualité zéro déchet	133
Rameaux: la Passion du Christ selon Mel Gibson	140
Jeu de Saint : aimer jusqu'au « telos »	148
Le Vendredi Saint du Serviteur souffrant	153
La danse pascale du labyrinthe	159
Croire sans voir : la pédagogie de l'inconditionnel	170
Mais pourquoi diable Pierre était-il tout nu ?	179
Dieu fait feu de tout bois	186
Ouvrir à tous la porte de la foi	191
Se réjouir d'un départ	202
Ascension : sur la terre comme au ciel	208
Étienne, protomartyr, maître es-témoignage	215
La séquence de Pentecôte	223
La structure trinitaire de la messe	230
Le réel voilé sous le pain et le vin	237
La loi, l'amour, l'épikie	246
Voyagez léger et court-vêtu !	257
Elle est tout près de toi, cette Parole...	262
Marthe + Marie = Lydie !	267
INRI : annulez l'ordre injuste !	273
On n'a jamais vu un coffre-fort suivre un corbillard !	280

- 3 -

Par la foi...	289
La foi divise	294
Le grand dragon rouge feu de l'Assomption	301
Les premiers et les derniers	308
Quelle oreille sera attentive à votre sagesse ?	318
La vie est courte...	324
Le Grand Bleu intérieur	332
Mi-Abbé Pierre, mi-Mélenchon : Amos !	342
Professer sa foi	351
Savoir se rendre inutile	359
Jésus, Élisée et moi	366
La pédagogie du " <i>combien plus !</i> "	373
Pharisien lucide, publicain illucide ?	379
Zachée, ou l'éloge du microscopique	387
Toussaint : j'irai prier sur vos tombes...	394
Vos enfants ou petits-enfants seront-ils des Ginks ?	397
Répliquer aux bourreaux	408
Christ-Roi : Comme larrons en foire	420

## Le droit et la justice, signes Avent-coureurs

Homélie du 1<sup>o</sup> Dimanche de l'Avent / Année C  
28/11/2021

### Le Cap des Tempêtes

Un pirate fameux répliquait à Alexandre le Grand : " Parce que j'opère avec un petit navire, on m'appelle brigand ; toi, parce que tu opères avec une grande flotte, Empereur ! "

Qu'est-ce qui permet de faire la différence entre le pirate et l'empereur ? Comment distinguer entre une troupe de brigands et un État ? une extorsion et un impôt ? un kidnapping et une arrestation ? Naviguer de l'un à l'autre, c'est franchir ce qu'un juriste appelle le Cap des Tempêtes, qui fait passer de la force au droit, de l'arbitraire à la justice, comme le cap de Bonne-Espérance fait symboliquement passer d'un hémisphère à l'autre.

La première lecture de notre entrée en Avent (Jr 33, 14-16) fait du franchissement de ce Cap des Tempêtes le critère de la venue du Seigneur au milieu de son peuple : « En ces jours-là, en ce temps-là, je ferai germer pour David un Germe de justice, et il exercera dans le pays le droit et la justice. En ces jours-là, Juda sera sauvé, Jérusalem habitera en sécurité, et voici comment on la nommera : "Le-Seigneur-est-notre-justice" ».

Le couple « droit (*mishpat* en hébreu) et justice (*sedaqah*) » est un véritable leitmotiv du Premier Testament : pas moins de 35 occurrences, qui toutes en font le critère essentiel d'un règne selon le cœur de Dieu, dont David est la figure par excellence : « David régna sur tout Israël, faisant droit et justice à tout son peuple » (1 Ch 18,14 ; 2S 8,15).

Accomplir le droit et la justice peut également devenir la bouée de sauvetage du méchant qui se convertit et retrouve ainsi la vie perdue : « le méchant, s'il se détourne de tous les péchés qu'il a commis, s'il observe tous mes décrets, s'il pratique le droit et la justice, c'est certain, il vivra, il ne mourra pas. [...] Si le méchant se détourne de sa méchanceté pour pratiquer le droit et la justice, il sauvera sa vie. [...] Si je dis au méchant : 'C'est certain, tu mourras',

- 5 -

et qu'il se détourne de son péché pour pratiquer le droit et la justice, [...] si le méchant se détourne de sa méchanceté, pratique le droit et la justice, et en vit, [...] Ainsi parle le Seigneur Dieu : C'en est trop, princes d'Israël ! Loin de vous la violence et la dévastation ; pratiquez le droit et la justice ; cessez vos exactions contre mon peuple - oracle du Seigneur Dieu ! » (Ez 18, 21.27 ; 33, 14.19 ; 45, 9). C'est le meilleur des sacrifices, plus encore que les bœufs et les taureaux égorgés au Temple : « Accomplir le droit et la justice plaît au Seigneur plus que le sacrifice » (Pr 21,3).

C'est la bague de fiançailles de Dieu à son peuple : « Je ferai de toi mon épouse pour toujours, je ferai de toi mon épouse dans le droit et la justice, dans la fidélité et la tendresse » (Os 2, 21)

Les psaumes chantent le droit et la justice comme les piliers de tout règne authentique, que ce soit celui de David et ses successeurs ou le règne de Dieu lui-même : « Justice et droit sont l'appui de ton trône. Amour et Vérité précèdent ta face » (Ps 89,15 ; 97,2). Le psaume de ce dimanche le répète : « Il est droit, il est bon, le Seigneur, lui qui montre aux pécheurs le chemin. Sa justice dirige les humbles, il enseigne aux humbles son chemin » (Ps 24,8-9).

Ce couple Droit-Justice a pour fonction première d'empêcher les puissants de dominer les petits, les forts d'opprimer les faibles : « Si tu vois, dans le pays, l'oppression du pauvre, le droit et la justice violés, ne t'étonne pas de tels agissements ; car un grand personnage est couvert par un plus grand, et ceux-là le sont par de plus grands encore » (Qo 5,7).

Préparer et anticiper la venue du Fils de l'homme, comme nous y invite l'Évangile ce premier dimanche de l'Avent (Lc 21,25-36), oblige donc à nous intéresser à la manière dont le droit et la justice sont pratiqués - ou non - dans notre société.

Mais pourquoi faut-il qu'il y ait les deux ?

### **Le droit sans la justice devient vite la tyrannie des forts**

Grâce à la pièce de théâtre d'Anouilh, tout le monde ou presque a entendu parler d'Antigone. Héroïne grecque imaginée par Sophocle il y a 2400 ans, Antigone ose braver l'édit royal qui interdisait d'enterrer dignement son frère condamné à mort en tant que traître

- 6 -

et comploteur. Antigone défie la loi au nom d'un concept supérieur : la justice divine, aux yeux de laquelle refuser les rites funéraires est un acte impie et scélérat. Créon - le roi de Thèbes - questionne Antigone : « Ainsi, tu as osé violer les lois ? » Antigone lui répond : « C'est que Zeus ne les a point faites, ni la Justice qui siège auprès des Dieux souterrains. Et je n'ai pas cru que tes édits pussent l'emporter sur les lois non écrites et immuables des Dieux, puisque tu n'es qu'un mortel. Ce n'est point d'aujourd'hui, ni d'hier, qu'elles sont immuables ; mais elles sont éternellement puissantes, et nul ne sait depuis combien de temps elles sont nées. Je n'ai pas dû, par crainte des ordres d'un seul homme, mériter d'être châtiée par les Dieux. » Antigone refuse le droit royal au nom d'un droit divin. Certaines lois divines non-écrites et éternelles sont inviolables, comme le droit pour un mort d'être enterré décemment. En revanche, Créon soutient que les lois humaines ne peuvent être enfreintes pour des histoires de conviction personnelle, ainsi, selon lui, Antigone fustige la justice de sa cité en ignorant la loi. Elle est alors condamnée à mort. Dans cet affrontement, les deux protagonistes sont chacun dans leur bon droit. Antigone est dans son droit puisqu'elle agit au nom de la justice divine qu'aucune loi ne peut contrarier. Créon est dans son droit également puisque, étant garant de la stabilité de Thèbes, il doit faire respecter la justice de sa cité.

Le problème est très actuel ! Beaucoup de manifestations dénoncent des lois injustes, imposées par un pouvoir oppressif ou une pensée unique ayant l'apparence de la légitimité institutionnelle (le Parlement, le Sénat, la loi, l'État) mais pas morale (le juste, le bien). Ainsi les lois sur l'esclavage ont régi pendant des siècles des pratiques aujourd'hui qualifiées d'injustes. Mais à l'époque, les pouvoirs des marchands d'esclaves, musulmans ou chrétiens, avait la légalité et donc la force de la loi avec eux. Refuser l'esclavage, le dénoncer, le combattre, c'était se mettre hors-la-loi. Le droit sans la justice n'est donc que la légitimation des intérêts des puissants.

### **Suffit-il de se conformer à la loi pour être juste ?**

Un exemple biblique parmi d'autres : David et Bethsabée. Le grand roi David est en même temps chef des armées, et a donc le droit et le pouvoir d'envoyer ses troupes où il veut. Nommer le général Uri - l'époux de la belle Bethsabée - au front est légal et conforme au droit. Mais pas à la justice, car c'est l'envoyer à la mort pour ensuite recueillir sa veuve éplorée dans le lit royal... Il faudra l'intervention habile du prophète Nathan pour que David s'aperçoive de son triple crime (viol, adultère, assassinat) avant de se répandre en cendres pour implorer le pardon.

Oui : le droit sans la justice est aussi meurtrier que David envers Uri !

Dans le Nouveau Testament, Pilate incarne le pouvoir de l'Empire : il est gouverneur pour faire respecter le droit romain. Il est dans son rôle lorsqu'il condamne à mort un excité de prophète qui soulève les foules en se proclamant Messie, dangereux concurrent local du seul César. Mais lui-même sent bien que ce n'est pas juste d'envoyer ce doux rêveur au supplice, même si c'est légal. Sa femme l'en avertit. Il se débat par avance avec son sentiment de culpabilité au point de s'en laver les mains : 'je ne suis pas responsable du sang de cet innocent'... Hannah Arendt appelait cela la banalité du mal : lorsque le droit est pratiqué sans justice, on fabrique des milliers de fonctionnaires consciencieux, d'ingénieurs zélés, qui mettent en œuvre la 'solution finale' sans trop se poser de questions sur la moralité ultime de ce processus légal. Ce constat d'Hannah Arendt est bien plus effrayant que si ces criminels de guerres avaient été des psychopathes assoiffés de sang car, finalement, ces nazis n'étaient que des gens ordinaires et, au fond, nous aurions sans doute fait la même chose à leur place...

Il est facile de dénoncer les errements de nos prédécesseurs lorsqu'ils appliquaient le droit sans la justice ! Ouvrir les yeux sur nos lâchetés et complicités actuelles serait plus pertinent...

**La justice sans le droit devient vite inefficace et désespérante**

- 8 -

Suzanne et les deux vieillards : l'épisode biblique du chapitre 13 du livre de Daniel a été peint de multiples fois ! C'est l'histoire d'une belle jeune femme convoitée par deux anciens, respectables à tous égards au point d'avoir été nommés juges sur Israël. Un jour qu'elle est seule dans son jardin pour se baigner, les deux vieillards se précipitent sur Suzanne et lui demandent de se donner à eux, sinon ils témoigneront qu'elle a couché avec un jeune homme (imaginaire), ce qui avant le mariage était puni de mort en ce temps-là. Suzanne n'est pas que belle, elle est également intègre : elle préfère s'exposer à une condamnation inique plutôt que de céder un viol dégradant. Les deux juges mettent leur menace à exécution. Voilà Suzanne accusée officiellement. Deux juges témoignent contre une jeune débauchée : on voit vite où penche la balance ! Heureusement, le jeune Daniel va réintroduire le droit dans cette procédure de justice expéditive. Avec intelligence, il sépare les deux juges pour les interroger chacun isolément devant la foule. « Sous quel arbre as-tu vu Suzanne coucher avec le jeune homme ? » « Sous un sycamore », dit le premier. « Sous un châtaigner », dit le second (car ils n'avaient pas eu le temps de se mettre d'accord sur leur version inventée). La foule comprend grâce à cet interrogatoire serré que les deux vieillards ont menti. Grâce à la procédure pénale mise en place par Daniel, l'imposture des juges mensongers est dévoilée, et on leur fait subir le sort qu'ils voulaient décréter pour Suzanne. Daniel a démasqué le cynisme juridique qui veut s'affranchir du droit...

On pourrait prendre un autre exemple biblique : l'institution du Jubilé (Lv 25). Tous les 50 ans, les textes législatifs prévoyaient qu'Israël devait remettre à zéro le compte des dettes, des héritages, des propriétés foncières du pays, afin d'éviter l'inexorable accumulation des inégalités au fil des générations. Voilà une traduction légale et institutionnelle de l'idéal de justice : sans cette régulation par le droit du Jubilé, l'aspiration à une certaine égalité des chances serait une utopie insignifiante et inopérante.

La justice sans le droit devient vite inefficace, car soumise au seul bon vouloir des juges, sans contre-pouvoir. Si l'être humain était par

- 9 -

nature juste, le droit n'existerait probablement pas et l'institution juridique des rapports sociaux serait inutile. Mais nous ne sommes malheureusement pas nécessairement bons et les rapports humains sont souvent conflictuels : c'est pourquoi l'arbitrage du droit par les lois est nécessaire.

Les régimes de Pinochet ou de Franco ont bafoué le droit à chaque arrestation, et les procès n'étaient que des mascarades à la solde du pouvoir, car le droit de la défense n'était pas respecté (et encore moins les Droits de l'Homme !). Prenons un autre exemple : la COP 26 s'est terminée par un accord de principe pour limiter la hausse du réchauffement climatique à 1,5° (par rapport à l'ère préindustrielle). Voilà un objectif qui semble juste. Mais s'il n'y a pas des lois, des indicateurs, des sanctions et des arbitres pour concrètement avancer vers cet objectif, les puissants trouveront mille excuses pour ne pas être au rendez-vous et faire exception !

Dans l'Évangile, on se souvient de la parabole du juge inique (Lc 18, 1-8), dans laquelle Jésus met en scène un juge qui n'a que faire du droit des veuves. Ce n'est qu'à force de protestations et de réclamations qu'une pauvre veuve obtient enfin justice de ce magistrat à qui elle casse les oreilles, et qui se fichait ouvertement du droit des petits et des pauvres.

Notre justice respecte-t-elle le droit des parties en présence, et notamment des plus faibles ?

### **Le droit et la justice, signe Avent-coueurs de la venue du Fils de l'homme**

Voilà donc un couple d'inséparables : pas de droit sans justice, pas de justice sans droit. Le récit biblique d'égalité n'est rien sans les lois du Jubilé. Le pouvoir politique ou religieux devient inique s'il oublie qu'il y a une justice supérieure.

Jésus incarne en sa personne la réconciliation de ces deux principes souvent antagonistes.

Au larron à sa droite condamné par Pilate, Jésus promet une justice plus grande. Aux ouvriers de la 11<sup>e</sup> heure, il annonce un salaire plus grand que la somme contractuelle, sans léser les autres pour autant.

- 10 -

Car la justice de Dieu est *salvifique*, là où celle des hommes se contentent de punir et de réprimer. Notre première lecture l'annonce : « En ces jours-là, Juda sera sauvé, Jérusalem habitera en sécurité ». Quand Dieu rend justice, c'est pour apporter grâce et salut, salut gracieux et grâce salutaire. La venue du Fils de l'homme à la fin des temps commence dès maintenant lorsque le pardon sauve le pécheur comme David, la coupable comme la femme adultère, le riche collaborateur comme Zachée, le criminel éperdu comme le larron en croix. Rendre justice, pour Dieu, c'est rétablir chacun dans sa dignité d'être humain, à son image et sa ressemblance, fut-il le pire des assassins ou la plus pauvre des veuves. « Je suis venu chercher et sauver ceux qui étaient perdus »...

Notre droit français est-il conforme à cette justice-là ?

Notre justice française respecte-t-elle le droit des petits et des pauvres ?

Pratiquons-nous le droit et la justice dans nos responsabilités habituelles ?